

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2019

Numéro de version 1

Révision: 12.11.2019

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Complex Härter für Einmalöl**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit chimique intermédiaire
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Tonet SA
Bodenackerstrasse 27
CH-4657 Dulliken
Suisse/Schweiz
verkauf@tonet.ch
- **Service chargé des renseignements:** Abteilung Produktsicherheit
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Tonet SA +41 (0)62 / 295 09 11 (Mo - Fr 7:30 - 12:00 / 13.00 - 17:00)
- **Tox Info Suisse:**
- **24-h-Notfallnummer:** 145 (aus dem Ausland: +41 44 251 51 51) Auskunft: +41 44 251 66 66

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
 Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
diisocyanate d'hexaméthylène
- **Mentions de danger**
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2019

Numéro de version 1

Révision: 12.11.2019

Nom du produit: Complex Härter für Einmalöl

(suite de la page 1)

- P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P302+P350 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· **Composants dangereux:**

CAS: 822-06-0	diisocyanate d'hexaméthylène	>50-≤100%
EINECS: 212-485-8	 Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331;  Resp. Sens. 1, H334;  Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Présenter dans tous les cas la fiche technique de sécurité au médecin.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin.

En cas d'inhalation importante, consulter immédiatement le médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Laver abondamment la peau affectée par le produit avec de l'eau et du savon ou un nettoyant adapté.

Appliquer une crème relipidante pour la peau.

Un contact répété peut entraîner des crevasses et un dessèchement de la peau.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2019

Numéro de version 1

Révision: 12.11.2019

Nom du produit: Complex Härter für Einmalöl

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
*Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Ne pas provoquer le vomissement, recourir immédiatement à une aide médicale.*
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** *Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.*
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
En cas d'incendie, il existe un risque de formation de produits de combustion, notamment le dioxyde et le monoxyde de carbone, ainsi que d'autres vapeurs et gaz de combustion nocifs pour la santé.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
*Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.*
- **Autres indications** *Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.*

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de protection. Maintenir les personnes non protégées à distance.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
*Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.*
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
*Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.*
- **Référence à d'autres rubriques**
*Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.*

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Wenn Personen, unabhängig ob sie selbst spritzlackieren oder nicht, innerhalb der Spritzkabine während des Lackierens arbeiten, ist mit Einwirkung von Aerosolen und Lösemitteldämpfen zu rechnen.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2019

Numéro de version 1

Révision: 12.11.2019

Nom du produit: Complex Härter für Einmalöl

(suite de la page 3)

Insbesondere für Spritznebel ist die dauerhafte sichere Einhaltung des Feinstaubwertes unwahrscheinlich. Bei solchen Bedingungen sollte Atemschutz (Halbmasken mit Partikelfilter mind. Filterklasse P2 oder fremdbelüftete Atemschutzmasken) getragen werden, bis die Aerosol- und Lösemitteldampfkonzentration unter den Expositionsgrenzwerten gefallen sind.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Conserver hors de portée des enfants.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Bien dépoussiérer.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation de poussière.

Il convient de respecter les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Porter un équipement de protection personnelle.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration au poste de travail.

Tenir à distance des denrées, boissons et aliments pour animaux.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

La vapeur de solvant est plus lourde que l'air.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Les règlements officiels pour le stockage des peintures et des produits chimiques doivent être observés.

Stocker au frais et au sec uniquement dans l'emballage d'origine.

Fermer soigneusement les emballages entamés, et consommer rapidement le produit ouvert.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec des amines ou des produits contenant des amines.

À conserver à l'écart de denrées et aliments pour animaux.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Le produit est sensible à l'humidité. Développement de surpression de CO₂ après pénétration d'humidité risque d'éclatement.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Classe de stockage:** 11

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

VME	Valeur momentanée: 0,15 mg/m ³ , 0,02 ppm
	Valeur à long terme: 0,075 mg/m ³ , 0,01 ppm
AR	

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2019

Numéro de version 1

Révision: 12.11.2019

Nom du produit: Complex Härter für Einmalöl

(suite de la page 4)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:** Gants protecteurs.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:** Gants en cuir

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Jaune clair

· **Odeur:** Caractéristique

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non applicable.

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation: -67 °C

Point initial d'ébullition et intervalle
d'ébullition: 300 °C

· **Point d'éclair** 193 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non déterminé.

· **Température d'inflammation:** 454 °C

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2019

Numéro de version 1

Révision: 12.11.2019

Nom du produit: Complex Härter für Einmalöl

(suite de la page 5)

· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,9 Vol %
Supérieure:	9,5 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité à 20 °C:	1,11 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	0,225 mPas
Cinématique:	Non applicable.
· Teneur en solvants:	
VOC (CE)	0,00 %
Teneur en substances solides:	100,0 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Tenir à l'écart des produits fortement acides, alcalins et oxydants.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
En conditions de stockage adéquat, manipulation conforme et utilisation selon la destination déclarée : aucun produit de désintégration dangereux connu.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Nocif par inhalation.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

Oral	LD50	738 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2019

Numéro de version 1

Révision: 12.11.2019

Nom du produit: Complex Härter für Einmalöl

(suite de la page 6)

Dermique	LD50	593 mg/kg (rat)
----------	------	-----------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Légère irritation cutanée en cas de contact répété avec la peau.
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2019

Numéro de version 1

Révision: 12.11.2019

Nom du produit: Complex Härter für Einmalöl

(suite de la page 7)

· **Code déchet:**

Catalogue européen des déchets :

08 00 00: Déchets provenant de la FFDU de revêtements (peintures, laques, émaux), colles, matériaux d'étanchéité et encres d'impression.

08 01 00: Déchets provenant de la FFDU et du retrait de peintures et laques.

08 01 11: Déchets de peintures et laques contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**

· **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, ADN, IMDG, IATA**

· **Classe** néant

· **Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· **Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:** Non

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **"Règlement type" de l'ONU:**

néant

15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR
(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2019

Numéro de version 1

Révision: 12.11.2019

Nom du produit: Complex Härter für Einmalöl

(suite de la page 8)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Service établissant la fiche technique:** Abteilung Produktsicherheit

- **Contact:** Labor

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3